

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 SEPTEMBRE 2026
(Extrait du registre des délibérations)

Le 30 septembre 2026, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Combrit s'est réuni en séance ordinaire, à 14 heures, dans la salle de réunion de la Mairie de Combrit, sous la présidence de Monsieur Christian LOUSSOUARN, Maire de Combrit.

Etaient présents : Christian LOUSSOUARN, Nadine ARHAN, Louisette BECHARD, Fanny HEMERY, Gilles DELELIS, Michèle BOURHIS, Hélène OLIVIER, Claire LE CAER.

Absents ayant donné procuration :

Aurélie LE GOFF à Nadine ARHAN
Helena MOONWESSUR à Fanny HEMERY
Véronique COPPEJANS à Louisette BECHARD

Absents excusés :

Nbre de membres en exercice : 11
Nbre de présents : 8
Nbre de procurations : 3
Nbre de votants : 11
Nbre d'absents : 0

N°12-2026 GOÛTER DE NOËL

Madame Nadine AHRAN, adjointe au CCAS et à la vie sociale présente le dossier,

Cette année, le CCAS propose un goûter pour les résidents de l'Ehpad de Combrit prévu le mardi 15 décembre à partir de 14 h 00.

Pour régaler les résidents, des galettes fines de la Maison « La Quimperloise » seront offertes à chaque résident ainsi qu'au personnel. Le devis proposé pour l'achat de 223 barquettes (de 8 galettes chacune), au prix de 1 € HT l'unité, représente un coût total de 235,27 € TTC.

Pour l'ambiance, la prestation sera assurée par le groupe « FA SI LA » avec un chanteur-claviériste de l'Ile-Tudy pour un montant de 130 €.

Les membres présents sont invités à étudier cette proposition.

Le conseil d'Administration, après délibération, valide à l'unanimité le montant de 235,27 € TTC pour l'achat des galettes fines ainsi que le coût de la prestation musicale s'élevant à 130 € TTC.



Pour copie conforme
Le 30 septembre 2026
Le Président,
Christian Loussouarn